XXVe ANNÉE. — N° 8458. — LUNDI 29 DÉCEMBRE 1913

LA CROIX

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone : 072

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue de Vieil-Abreuvoir. TOURCOING. — 85, rue des Ursulines

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patria Française.

Il faut chercher le vrai de toutes les puissances de son être et de tout son esprit, de tout son cœur, de toute son âme ; et le cœur l'atteint d'ordinaire plus vite que l'esprit et monte plus haut que lui. GRATRY.

La Ville au Rouet

La femme qui habitait la maison, la Ville au Rouet, — il y a peu d'années encore, — n'avait pas, depuis longtemps quitté la paroisse où elle était venue après son mariage, où elle avait vécu heureuse et entourée, où elle vivait seule, à présent veuve et n'ayant plus qu'un fils qui passait, chaque année, le mois d'août à la Ville au Rouet. Il arrivait de Paris, par un train qui s'arrêtait à l'entrée d'un petit port, de l'autre côté de la baie, et il prenait un canot pour traverser le bras de mer. Madame Guéméné l'attendait sur la plage, à l'ombre du dernier hêtre. Ensemble, ils remontaient le chemin couvert et tournant, le chemin merveilleux, qui leur était cher comme la reliure d'un livre où vivait leur pensée. Ils s'arrêtaient pour se redire la joie du retour : « Tu as bonne mine ! — C'est la joie ! Tout à fait ! Monsieur le financier, avec votre belle barbe blonde, on vous prendrait, en pays d'Orient, pour un seigneur ! Regarde-moi, sais-tu que tu as encore grandi ? Je m'étonne toujours d'avoir un si grand fils. — Et moi une mère qui n'a pas vieilli. Vous n'avez pas un cheveu blanc. »

Cette chétive madame Guéméné, fine de visage, toute voisine de la cinquantaine, avait gardé de sa jeunesse, de son enfance même, un sourire agile et tous les traits à la fois, et que l'âge avait achevé, en lui donnant un sens mélancolique. Son fils débarquait l'esprit tout plein du mouvement de Paris. Il parlait des affaires industrielles variées comme l'invention humaine, qu'il avait étudiées et qui le passionnaient, des expositions, des concerts et du train du monde, c'est-à-dire du cercle assez court où chacun vit. Elle écoutait ; elle était intéressée, amusée souvent ; elle n'enviait pas. Et il n'étonnait pas.

— C'est un mystère pour moi, disait-il. Comment pouvez-vous habiter seule, toute l'année, à la Ville au Rouet ? L'été, passe encore : vous recevez quelques visites de voisins de campagne, ou de baigneurs installés dans les villas de la côte ; vous avez la visite prolongée de votre fils. Mais l'automne ? Avouez que les conversations de vos fermiers, vos blanchisseuses et votre jardinier ne sont pas folâtres...

— Folâtres, non, jamais ; je n'ai plus l'âge, mon ami... Elles sont plus nourries que tu penses. Et puis, tu oubliles que j'ai un autre interlocuteur.

— Lequel ?

— Moi-même, et qu'on ne cause bien avec soi que dans le désert.

— De qui parlez-vous avec vous-même ?

— De toi surtout.

— Vous ne me connaissez presque plus.

— Assez pour imaginer, prévoir et m'inquiéter ; tu vois bien que c'est vivre, cela !

Les grands hêtres verts les écoutaient rire.

Depuis quelque temps, M. Guéméné sentait grandir son admiration pour sa mère. Il était arrivé à cette conclusion qu'il prenait pour une couverture, que sa mère devait être une femme d'intelligence supérieure, et que c'était dommage qu'elle vécût si retirée. Comment ne s'en était-il pas avisé plus tôt ? « Comme nous sommes pauvres de jugement, pensait-il, nous qui aimons seulement nos mères et qui ne comprenons leur mérite qu'à l'heure où leur vie est déjà près de finir ! » Il le dit, et sa mère eut assez d'esprit pour rire encore.

— En toute vérité, je crois que tu te trompes, mon ami, dit-elle. Les femmes devinent plus et mieux que les hommes. Elles ont une tendresse intelligente, qui ne dépend point de leur condition, qui s'attache d'abord aux enfants, et de là s'étend plus ou moins sur le monde. Avoir eu souvent peur pour les autres, pour les âmes, le corps et les biens, c'est posséder une grosse expérience et presque un passe-partout. Pour aller très droit dans la vie, il n'y a pas besoin d'avoir une intelligence supérieure, — heureusement — il faut mettre à profit cette modeste clarté que la poussière des routes battues projette sur les fosses. Il faut autre chose encore : ce que j'appelle la bonne volonté.

— Plus rare, celle-ci ?

— Infiniment. Se décider en bonne foi : sacrifier ce qui est cher à ce qui est clair ; oublier ce qu'on a souhaité, pour vouloir autre chose ; voilà le difficile, et ce qui fait les abîmes entre les hommes.

Celui à qui sa mère parlait de la sorte était sans doute encore trop jeune. Il ne répondit pas, mais il pensa : Ce sont des mots, personne ne peut vouloir contre soi-même, ni toujours, ni même souvent.

Et une année s'écoula. L'année suivante, les hêtres du chemin qui tourne, virent passer trois promeneurs au lieu de deux. M. Guéméné avait amené sa jeune femme à la Ville au Rouet ; il lui avait recommandé : « Ma mère a bien changé depuis six mois ; elle s'affaiblit ; il importe de la ménager ; si elle vous demande de venir habiter avec elle, évidemment, nous n'en ferons rien, mais laissez-lui un peu d'illusion ». Le jour du départ, la mère descendit avec ses deux enfants jusqu'à la plage où le canot était amarré. Ce fut elle qui détacha la corde et qui dit :

— A l'an prochain. J'espère que nous serons quatre ?

Beaucoup de temps passa encore. Madame Guéméné était devenue vieille, si vieille que, pour attendre son fils, elle dut s'arrêter tout au commencement de la pente couverte de hêtres. Ce n'était pas le retour joyeux, espéré, préparé, pendant onze mois de solitude. Les arbres, au vent froid qui montait de la mer agitaient plus de bourgeons que de feuilles. M. Guéméné arrivait ruiné et affolé. Il embrassa en pleurant cette créature diminuée par l'âge et dont le visage disparaissait sous l'amas des châles de tricot. Elle ne lui reprocha rien : elle ant cette charité merveilleuse de sembler croire tout ce qu'il disait, et cette autre d'écouter jusqu'au bout un homme que le chagrin faisait déraisonner. « Mon parti est pris, disait-il, et il vous plaira : je reviens à la Ville au Rouet ; je ne travaille plus et je n'aurais jamais dû travailler puisque j'ai été vaincu ; nous vivrons ensemble ; je vous demande asile. » Madame Guéméné, quand il eut fini de dire de grands mots inutiles, leva sa main qu'un peu de fièvre agitait, comme aux jours où elle signait un bail. « Non, dit-elle, la gestion de mes terres sera désormais facile ; tu vaux mieux que cela ; je viens de vendre deux fermes, l'une qui payera tes dettes, et l'autre qui te permettra de recommencer ta vie ».

L'homme qui m'a raconté ces choses, un soir d'été, sur les falaises de la baie, me montrait de loin le ravin où remuaient en grandes houles de cimes déjà jaune des hêtres. Et il ajouta :

— J'ai osé parier, quelquefois, de ma force, de mon esprit de décision, de mon dévouement aux miens : mais devant ces arbres-là ce sont des mots que je ne dis plus jamais.

René BAZIN.

UN JEUNE CHRETIEN

à la Caserne

L'heure du départ pour le régiment a sonné. Un jeune conscrit, membre du Tiers-Ordre et de la Jeunesse Catholique, vient faire ses adieux à ses parents et recevoir, avec leur bénédiction, leurs dernières recommandations. D'un ton grave et ému, le père adresse la parole, en ces termes, à son fils chéri : « Dès le premier jour de ton arrivée à la caserne, arbore ton drapeau sans ostentation comme aussi sans faiblesse. Ne crains pas de t'agenouiller au pied de ton lit pour dire une courte prière. Agir autrement serait le comble de la lâcheté, et du fond de leur tombe où ils dorment en paix du sommeil des justes, tes grands-parents bondiraient d'indignation. Si tu manques de courage, baise ton crucifix avec amour, il sera ta force et ton soutien ».

Le père et le fils s'embrassèrent avec effusion et se séparèrent le cœur gros.

La journée fut longue, longue comme un jour sans pain. Neuf heures du soir sonnèrent à l'horloge de la caserne. Sous peine de passer pour un lâche, il fallait bien s'exécuter, et cependant, ils étaient là nombreux dans la chambrée. Un bon mouvement et le voilà à genoux. Le respect humain était vaincu, battu à plate couture.

Un petit vieillard précoce, corrompu jusqu'à la moëlle des os, ne put contenir son indignation, il écumait de rage et d'un geste menaçant il avait l'air de dire : Tu me paieras ça, mon vieux calotin. Quelques-uns juraient comme des damnée ou, pour protester à leur manière, firent le récit crapuleux de leur dernière nuit d'orgie, mais beaucoup admirèrent le courage du jeune chrétien.

Et le jeune « bleu » se dit : « On m'appellera désormais le calotin, mais j'en serai fier : ce sera mon titre de gloire ».

Ce jeune homme, par cet acte de courage, s'est honoré et a honoré notre jeunesse catholique qui aime l'Eglise et la Patrie de toutes les fibres de son âme. Il a montré que la source n'est pas tarie des chrétiens sans peur et sans reproche.

Très bon, cela !

A Caudry vivote une feuille chétive, « L'Action du Cambrésis », qui reproduit presque toutes les âneries du « Réveil du Nord », mais qui, rendons-lui cette justice, omet le plus souvent de ramasser les saletés de l'immonde journal lillois.

Un rédacteur de l' « Action du Cambrésis » raconte qu'il a vu dans les rues de Caudry des jeunes gens qui, sous prétexte de s'amuser, injuriaient les passants, bousculaient les femmes, hurlaient des couplets d'une immoralité révoltante et faisaient irruption dans les demeures particulières.

Ecœuré, on le serait à moins, le rédacteur de la feuille socialiste et anticléricale laisse échapper une réflexion pleine de bon sens dont nous faisons volontiers profiter nos lecteurs.

« Cela, écrit-il, est l'indice d'une déchéance morale profonde. **La religion disparaît comme une étoile qui s'éteint. La jeunesse laïque est désemparée et sceptique. Elle ne vibre plus et s'abandonne aux orgies. Il lui manque un idéal.** »

L'aveu est bon à retenir.

NOS MINSTRES EN PROMENADE

A LYON

MM. Malvy et Lebrun ont assisté dimanche à un banquet qui leur était offert par la Chambre de Commerce.

M. Malvy a dit que le gouvernement n'avait jamais en la pensée de proposer un impôt de superposition pour le commerce et l'industrie. Son but, par l'établissement d'un impôt sur le revenu, est de veiller à une meilleure répartition des charges.

M. Lebrun doit procéder à la pose de la première pierre de l'Exposition coloniale qui aura lieu en 1914 à Lyon.

DANS LA VIENNE

Poitiers. — M. Raoul Peret, sous-secrétaire à l'Intérieur, a assisté dimanche à un banquet qui lui était offert par le conseil municipal de Vendeuvre, dont il est maire.

CHEZ LES RADICAUX-SOCIALISTES

Le Congrès fédéral radical et radical-socialiste de la Loire s'est réuni dimanche, à la Bourse du Travail, à St-Etienne.

Divers rapports repoussant toute politique d'apaisement et réclamant l'impôt sur le revenu ont été adoptés.

M. Tessier a critiqué vivement le nouveau « groupement de la rue d'Enghien », qui était préparé longtemps avant le discours de M. Briand.

LA « JOCONDE » est remise à la France

Dimanche matin le secrétaire de l'ambassade de France s'est rendu à la villa Borghèse, où M. Corrado Ricci leur a remis la « Joconde ». Le tableau a été transporté en automobile au Palais Farnèse.

La Reine et le Roi sont venus, à onze heures, au Palais Farnèse, voir la « Joconde », installée de nouveau dans la salle des Carraches avant son départ de Rome.

M. Leprieur et le directeur du musée de Milan sont partis dans la soirée pour cette ville, emportant le précieux tableau.

C'est mardi soir, à 5 heures, que la « Joconde » sera remise, à Modane, à M. Leprieur et aux agents de la sûreté française, chargés de la transporter à Paris.

CHEZ LES P. T. T.

Dijon. — Une réunion des agents et sous-agents des P. T. T., à laquelle assistaient les agents des contributions indirectes, a voté un ordre du jour approuvant l'attitude du Conseil d'administration de l'A. G. et s'engageant à poursuivre toute action utile en vue d'obtenir complète et entière satisfaction, tant au point de vue de l'avancement que du relèvement des soldes.

PEGOMAS FAIT ECOLE

Cannes. — Samedi soir vers 6 heures, à Tanneron, dans le massif montagneux, à 6 kilomètres de Pégomas, M. Astier, 57 ans, qui se trouvait à table avec sa famille, a été tué d'un coup de feu, tiré presque à bout portant, à travers les vitres. Toutes les recherches faites pour retrouver l'assassin ont été vaines.

Dans l'entourage immédiat de la victime, on croit à une vengeance particulière. Mais il n'en est pas de même de la population, qui se montre très alarmée.

FRANCE et MONTENEGRO

M. Pierre Plamenatz, ministre des affaires étrangères du Monténégro, a été reçu samedi par M. le Président de la République.

M. Plamenatz a eu des entretiens avec M. G. Doumergue et M. J. Caillaux.

LE CRIME D'HACHETTE

Marie Nison, 36 ans, épouse Eugène Williame, cette mère qui tua son fils d'un coup de couteau au cœur, a comparu devant le juge d'instruction Raymond.

Elle a été confrontée avec son mari, bien qu'elle soit soumise à un examen mental.

EN SERBIE

LE ROI REFUSE LA DEMISSION DU MINISTERE

Belgrade. — M. Pachitch, président du conseil, a rendu compte au roi de la séance à la Skoupchtina et lui a remis la démission du cabinet entier. Le roi n'a pas accepté cette démission et a, tout au contraire, assuré le président du conseil de sa pleine confiance.

Le Monde du Travail

Le Statut des Fonctionnaires

D'après de récentes statistiques, nous avons, en France, tant pour le service de l'Etat que pour les départements et les communes, 995 mille 249 fonctionnaires.

Ce chiffre est un minimum ; en ajoutant aux fonctionnaires en activité ceux qui sont pensionnés, on arrive au total de 1 million 122 mille personnes rétribuées ou retraitées sur le budget que paient les contribuables à l'Etat, au département et aux communes.

C'est une armée beaucoup plus considérable que celle qui défend nos frontières.

De cette armée, d'ailleurs, une partie, comprenant tous les militaires de carrières (officiers, sous-officiers et soldats commissionnés) émarge au budget des fonctionnaires.

Il est bien difficile d'évaluer à quelle somme monte, chaque année, ce budget : il faudrait, pour avoir le total, rechercher et trouver dans tous les budgets des divers ministères, dans ceux des départements et des communes, ce que chacun d'eux attribue aux traitements des fonctionnaires de tout ordre, depuis le Président de la République jusqu'au balayeur de rues, rétribué par la commune.

Parmi tous ces traitements, il en est de gros, peu nombreux, heureusement, et il en est de maigres qui, multipliés par le chiffre très élevé de ceux qui le reçoivent, font la forte somme, la plus lourde à porter. De sorte que les traitements qui grèvent le plus le budget sont les petits traitements, dont le nombre est tel qu'il transforme la plus légère amélioration en un chiffre formidable.

C'est pourquoi le gouvernement, responsable des finances de la France, hésite à accueillir toute demande d'augmentation, quelque justifiée qu'elle soit, quand il s'agit de l'appliquer à une catégorie de fonctionnaires qui compte, par exemple, comme celle des instituteurs et institutrices de l'Etat, 116.272 prenants.

Cent francs de plus à chacun par an, c'est une somme de 11 millions 627 mille francs qu'il faudra demander en plus aux contribuables.

On sait que l'Etat s'est montré plus généreux sur ce point, et que ce n'est pas 11 pauvres millions qu'il a accordés aux réclamations des instituteurs, mais la somme plus coquette de 52 millions, avec des promesses plus magnifiques encore, pour un prochain avenir.

D'autre part, les employés et agents des Postes et Télégraphes, les agents des Contributions indirectes, des Douanes, des Manufactures de l'Etat, ont bénéficié, eux aussi, de relèvements de traitement, pour une somme de 40 millions environ.

Il en est de même, plus ou moins, pour toutes les catégories de fonctionnaires.

Quoi qu'il lui en coûte, l'Etat s'efforce, par ce moyen, sinon de les satisfaire, du moins d'apaiser les trop menaçantes réclamations et de maintenir, en élevant leurs gages, les serviteurs à son service, en attendant qu'il puisse leur accorder ce que tous demandent, ce qu'il leur promet depuis longtemps, le statut particulier qui réglera la situation des fonctionnaires vis-à-vis de l'Etat et de l'Etat vis-à-vis des fonctionnaires.

Trop peu payés, à leur avis, les fonctionnaires sont de plus en plus inquiets sur leur sort et mécontents des conditions de vie qui leur sont faites.

C'est pourquoi, d'abord, leur recrutement devient de plus en plus difficile. On ne trouve plus assez de candidats aux concours pour permettre de choisir les bons sujets, et, dans certaines catégories, il y a plus de places offertes que de candidats présentés.

Dans l'enseignement primaire, par exemple, — il fait tant parler de lui qu'on ne peut que lui plaire en le citant sans cesse — une statistique, publiée par le ministère de l'Instruction publique, met en évidence la diminution continue, depuis quelques années, du nombre de candidats aux écoles normales.

Il était en 1906, de 4.909 pour les instituteurs, et de 7.614 pour les institutrices.

En 1912 il n'est plus que de 3.691 pour les premiers, et de 6.826 pour les secondes. Et il a fallu augmenter le nombre des classes des garçons ou des écoles mixtes, tenues par des institutrices.

Mécontents et inquiets, les fonctionnaires cherchent dans les groupement, dans l'association, une force pour défendre plus efficacement leurs intérêts menacés et pour imposer en haut lieu leurs volontés.

On les a vus, aux P. T. T., aller jusqu'à la grève et ne pas hésiter à désorganiser un service public pour faire prévaloir leurs revendications. Ils ont été imités, bientôt, par les employés des Compagnies de chemin de fer. Mais ceux-ci ne sont pas des fonctionnaires de l'Etat, bien que leurs obligations et leur situation dans un service public puissent les assimiler à des fonctionnaires.

L'Etat s'oppose de toutes ses forces à ces coalitions qui peuvent compromettre, un jour ou l'autre, les intérêts du pays et devenir un danger pour toute la nation.

Il leur interdit de former des syndicats et d'user, à leur profit contre lui, de la loi de 1884.

Aux instituteurs de la Seine, qui avaient déposé à la Préfecture les statuts d'un syndicat, Spuller répondit : « Une fonction publique n'est pas une profession. Devenu membre d'une administration nationale, l'instituteur public ne peut pas, tour à tour se présenter comme fonctionnaire, en cette qualité recevoir un traitement fixe, réclamer des garanties de stabilité, etc., et puis, tout à coup, changeant de rôle et de caractère, se présenter comme travailleur libre et demander au droit d'association le moyen de défendre ses intérêts contre l'Etat, comme un ouvrier défend les siens à ses risques et périls, contre ceux du patron ».

Ceci se passait en 1886.

Depuis lors de nombreuses tentatives ont été faites pour tourner la défense et même pour tourner l'interdiction portée contre l'association syndicale des fonctionnaires.

Les instituteurs surtout, ont passionnément réclamé le droit de se syndiquer et de s'affilier aux groupes de la C. G. T.

Profitant de la loi sur les associations du 1er juillet 1901, ils ont fédéré leurs « Amicales », et, dans leur Congrès de Chambéry, la Fédération nationale des instituteurs syndicalistes a carrément bravé le gouvernement et ses interdictions.

La loi des associations de 1901 ne paraît pas suffisante aux fonctionnaires pour sauvegarder tous leurs droits. Le « prolétariat fonctionnaire », la masse des agents de l'Etat sent parfaitement que dans le Syndicat seul il peut trouver un point d'appui sûr et puissant — ne serait-ce que par la possibilité d'adhérer aux Bourses du Travail et d'unir ses efforts à ceux de la classe ouvrière.

Bien plus, aux yeux des théoriciens et des meneurs du syndicalisme des fonctionnaires, le syndicat est le point de départ, le germe fécond de toute une transformation sociale par laquelle on arriverait peu à peu à substituer à l'Etat les corporations syndicales.

La poste aux postiers, l'école aux instituteurs, comme la mine aux mineurs, et la verrerie aux ouvriers verriers : voilà l'objet, l'aboutissement des efforts des fonctionnaires syndicalistes.

Sans abdiquer tout droit, sans se suicider, l'Etat ne saurait prêter les mains à la création de pareilles corporations autonomes de fonctionnaires, qui seraient investies des pouvoirs de contrôle et d'administration.

Ce serait l'anarchie révolutionnaire au pouvoir.

D'autre part, l'Etat demande à ses agents le sacrifice de certaines libertés, un dévouement complet et sans arrière-pensée. Il leur doit en retour certains avantages, et des garanties que les conventions établies entre eux et lui seront exécutées.

Entre la loi des syndicats de 1884 qui leur donnerait trop de facilités pour bouleverser la chose publique et la loi des associations de 1901, qui ne leur assure aucun recours contre l'arbitraire dont ils pourraient être victimes, il y a place à un statut spécial pour les fonctionnaires de l'Etat.

Il y a deux ans que le projet est prêt, que son rapporteur, M. Maginot, a été nommé. La Chambre attendra-t-elle pour le discuter que les fonctionnaires syndicalistes, trop avancés sur les voies de la Révolution, l'aient d'avance rendu impossible ?

Billet du Lundi

L'ANATHEME à la Bourgeoisie Libre-Penseuse

(D'un discours de M. de Mun sur Louis Veuillot) :

La première fois que je l'approchai, accueilli par cette cordiale bonté qu'ont comme tous ses familiers, il ne me parla ni de la politique, ni des hommes, ni des faits du jour. Et pourtant, c'était l'heure où se jouait, à l'Assemblée nationale, le destin de la France. Mais, pour moi seul, sans apprêt, avec ce simple abandon qui faisait de lui un causeur inimitable, il improvisa une admirable leçon sur l'Eglise et sur le rôle que sa mission divine lui confère dans le monde. Inoubliable leçon, dont les années n'ont jamais effacé la mémoire.

L'heure où j'entendais cette exaltation de l'Eglise était, pour moi, grave entre toutes. Au temps où je connus Louis Veuillot, j'étais encore tout frémissant de la lutte affreuse qui venait, dans Paris incendié, de mettre aux prises l'ordre légal et la barbarie révolutionnaire. Dans le trouble de ces journées funestes, une obsession s'était emparée de mon âme, qui ne devait plus lui laisser de repos, depuis qu'en face d'une église profanée j'avais assisté à la rencontre du peuple et de la force, devant la croix abattue. Tout le problème social s'était, ce jour-là, dressé devant mes yeux.

Il n'a pas cessé de hanter ma conscience. Quand elle y retourne, dans l'angoisse toujours renouvelée d'une société ravagée par la nostalgie du divin, je rouvre le livre qui, en ces jours lointains, remua, jusqu'au fond du moi-même, des émotions inconnues. J'ai lu de dire un livre. Ce sont quelques pages, une douzaine au plus, écrites en 1848, au lendemain des journées de juin, et qui forment l'avant-propos de la première édition des « Libres-Penseurs ».

Elles sont aujourd'hui presque classiques. Il y a quarante ans, quand je les découvris, elles me jetèrent dans une sorte de bouleversement. Qui, parmi ceux dont l'œuvre de Veuillot a captivé l'esprit, qui ne les connaît ? Qui ne se souvient de l'apostrophe terrible à la bourgeoisie libre-penseuse ? « Vos doctrines ont versé le vin des colères abominables. Vous n'êtes point innocents de cette guerre impie... Votre crime est d'avoir haï Dieu. Ce crime, vous l'avez imposé à une partie du peuple, et c'est là votre péril et votre punition. » Il faudrait tout citer, jusqu'au poignant anathème, jeté par le fils du travailleur, mort courbé sur son dur labeur, au « crime d'une société que rien ne peut absoudre, parce qu'ayant renié Dieu, elle a renié le pauvre, en abandonnant son âme ».

Toute l'action sociale catholique est contenue dans ces paroles de feu. Ce n'est pas assez dire. Elles portent en elles, par la question qu'elles posent devant les sociétés modernes, l'avenir de la civilisation. Depuis un siècle, cette question trouble les nations, aucune plus profondément que la nôtre. Chaque jour, le vide creusé dans l'âme populaire par l'écroulement de ses vieilles croyances apparaît plus profond. Chaque jour aussi, dans la foule déshéritée des espérances immortelles, grandit le tourment des besoins insoumis. Et le mot de Veuillot : « A la place de l'Evangile de Dieu qui le consolait, le peuple en accepte d'autres qui le rendent fou. Vainement, on lui jette les millions, les décrets, offrandes de la peur. Implacable, il assiège un rempart qu'il sent trop faible pour le contenir. » A ce peuple frémissant, qui donnera la justice et la paix ?

O sainte Eglise du Christ ! Les grands serviteurs de la cause ont répondu, tour à tour, par ton nom. Après eux, en ce jour qui rappelle tant de combats livrés pour ta gloire, je veux ajouter à leur voix les accents affaiblis de la mienne...

Deux Propagandes

Comment doit s'opérer la propagande syndicale ? En « grand » ou en « petit » ? Autrement dit, et pour employer une image aussi juste que pittoresque, doit-on employer la pêche à l'épervier ou à la ligne.

La pêche à l'épervier, c'est la réunion aux vastes proportions où des créatures en nombre variable viennent déverser sur des foules sans affinités, rassemblées par le hasard, des flots de sonores éloquences. On adhère d'enthousiasme au syndicat, toute la salle semble conquise. Quel magnifique coup de filet ! Mais lorsqu'il s'agit d'amener l'épervier à bord, ses mailles se rompent sous le poids et voilà cette prise inespérée retombée à l'eau.

La pêche à la ligne, c'est l'action modeste et persévérante, avec ses moyens très ordinaires, mais appropriés aux circonstances. C'est long, très long, et pourtant, la journée finie, le vivier se trouve peuplé grâce à l'arrivée régulière de nouvelles unités.

Bien que la seconde méthode ait fait ses preuves, l'extraordinaire possède un tel attrait pour les hommes, l'effort répété leur répugne tellement que d'instinct, c'est à la première méthode que vont leurs sympathies. Ce phénomène étant d'ordre philosophique, nous ne nous hasarderons pas à le définir ; nous le constaterons simplement en nous permettant de déplorer qu'ils puissent s'observer souvent chez nos amis. Faute de pouvoir faire « grand », beaucoup préfèrent s'abstenir. « Qu'obtiendrez-vous, nous disent-ils, avec vos pauvres petits efforts même accumulés ? Voyez la puissance de la C. G. T., et reconnaissez qu'elle tient surtout à l'ampleur de ses manifestations ». Et les découragements et les faits disparaissent devant cette argumentation décourageante.

Or, que pensent les révolutionnaires de cette prétendue puissance de la C. G. T. ? La **Vie Ouvrière**, un organe autorisé des idées syndicalistes, va nous édifier sur ce point.

« La C. G. T., depuis 1906, où elle révéla nettement une organisation capable de faire plus tard la révolution, n'a presque pas augmenté le nombre de ses membres, qui était et qui reste d'environ 500.000 pour une population approximative de 10 millions d'ouvriers, soit une proportion de **sing pour cent de syndiqués** ».

Pourquoi cette stagnation ? se demande l'auteur de l'article. Et il répond sans ambages : Parce que « partout et toujours le principe est le même : grandes réunions et grands discours. Ces manifestations n'ont jamais provoqué une augmentation sérieuse d'effectifs ». Et plus loin, ces paroles amères : « On tient à prouver qu'on a du bagout, qu'on est arrivé à tenir la tribune une heure et même davantage ». Cette propagande, ajoute la **Vie Ouvrière**, « n'indique jamais ou rarement les hautes formalités et les simples démarches nécessaires pour demander et obtenir l'adhésion au syndicat. »

Ainsi se trouve très nettement signalée l'insuffisance d'une propagande toute théorique et doctrinale. Après cette critique judicieuse, l'article fait l'éloge de la propagande privée, des petites réunions intimes où les timides peuvent parler et